

Requalification du quartier du Bourg, étape 2 - synthèse atelier 2

Déroulement

L'atelier d'approfondissement du 29 novembre s'est inscrit dans la continuité de l'atelier du 9 novembre et poursuivait les objectifs suivants :

- Remobiliser les autorités, les groupes d'intérêts des secteurs du commerce, de la restauration, du tourisme et de la mobilité, les habitant-es et propriétaires du quartier du Bourg ainsi que le grand public.
- Définir des objectifs à intégrer au cahier des charges d'appel d'offre pour la réalisation du projet de requalification, sur les thématiques de la mobilité, des aménagements et du mobilier, et enfin sur la place de la nature et de la végétation.
- Alimenter le travail de l'équipe retenue sur la phase avant-projet.

L'atelier du 29.11 s'est déroulé en trois principaux temps : un temps d'information, un temps de travail en groupe, et un temps de synthèse.

Synthèse

L'atelier du 29 novembre a permis d'approfondir trois thématiques centrales pour le projet de requalification : la mobilité à l'échelle du secteur, les usages attendus et les aménagements qui y répondent, et enfin la place accordée à la nature pour augmenter le bien-être dans ce secteur. Les travaux de groupes ont abouti à une grande diversité d'objectifs, qui feront l'objet d'arbitrages en vue de leur intégration au cahier des charges des mandataires qui seront en charge de la conception du projet. La somme des objectifs énoncés lors de la démarche permet de dégager une vision globale à l'échelle du secteur de projet.

Cette vision se caractérise tout d'abord par une refonte globale du régime de mobilité sur le secteur. Il est attendu que le trafic soit apaisé par le passage en zone de rencontre ou à une limitation à 30 km/h, ainsi que par l'arborisation des voies. Le nouveau régime de mobilité esquissé ne doit toutefois pas diminuer la sécurité des piéton-es, ni diminuer l'accessibilité du quartier en voiture ou transport en commun, afin de ne pas impacter l'attractivité des commerces. La réduction de la vitesse et du volume du trafic autorise de plus à réduire le dimensionnement des voies au profit des espaces publics, tout particulièrement au niveau du giratoire, à la faveur de l'agrandissement de la place Notre-Dame. Enfin, les participant-es souhaitent accorder davantage d'espace à la mobilité piétonne, au travers de deux principales propositions :

- L'aménagement de cheminements végétalisés et ombragés pour traverser le secteur et le relier aux quartiers attenants.
- Un travail sur les revêtements, en privilégiant des pavés larges et plats et la réduction des ruptures de niveau.

En complément d'une mobilité apaisée, les participant·es ont formulé le souhait d'espaces plus clairement séparés et délimités, signalant clairement les espaces dédiés à la circulation automobile et au stationnement, aux cheminements piétons et à la convivialité. Les pistes envisagées incluent une meilleure signalétique, ainsi qu'une végétalisation accrue du secteur, qui occuperait un rôle réellement structurant de marqueur de l'identité et des délimitations des différents espaces.

La question des usages dans les espaces publics a régulièrement été corrélée avec la relocalisation des places de stationnement, ainsi qu'avec l'agrandissement de la place Notre-Dame, déjà évoqué, en vue de disposer d'espaces plus généreux. La demande pour une relocalisation des places en sous-sol a été fréquemment formulée, et apparaît comme la condition préalable à une réflexion approfondie sur les usages. De plus, si les propositions formulées traduisent des attentes spécifiques pour chacune des trois places du secteur de projet, toutes les visions s'articulent autour d'attentes pour des espaces publics de qualité, accessibles, conviviaux, et végétalisés.

Un consensus a tout d'abord émergé concernant la place Nova-Friburgo, qui se traduit par une végétalisation en espalier pour offrir de l'ombre et des micro-séjours en dépit de la pente.

La vision formulée par les participant·es pour la place des Ormeaux est quant à elle celle d'une place de village, présentant une arborisation accrue et une plus forte présence de l'eau. Les nouveaux espaces publics y seraient directement en lien avec les commerces existants et contribueraient à leur attractivité.

Enfin, la place Notre-Dame, élargie sur les voies de circulation existantes et davantage arborisée, constitueraient un espace aux usages plus mixtes et flexibles. Il est notamment attendu que celle-ci puisse accueillir des manifestations d'envergure, à l'image du cortège de la Saint-Nicolas.

Prochaines étapes

Les synthèses des deux ateliers ainsi que leurs annexes seront transmis aux mandataires retenu·es pour l'élaboration du projet pour la seconde étape de requalification du Bourg. Ces résultats feront ensuite l'objet d'une séance d'arbitrage associant les autorités communales, les mandataires et IDEE 21 en vue d'évaluer la faisabilité des différents objectifs issus de la démarche participative.

L'avancement du projet et l'intégration des objectifs issus de la participation citoyenne seront présentés lors de deux temps forts prévus en 2023 :

- En mars, un atelier de présentation des mandataires permettra aux participant·es d'échanger avec l'équipe en charge du projet, de prendre connaissance de leurs travaux et d'y réagir sur différentes thématiques.
- En juin, un évènement de restitution sera organisé pour présenter le projet retenu au travers d'une exposition.